

**ARRÊTÉ N° 2025-18**  
**PORTANT COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION**  
**POUR LE DIPLÔME SUR LE RENSEIGNEMENT ET LES MENACES GLOBALES**  
**PROMOTION N°6**  
**ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

**Le directeur de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye**

- Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret N° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement ;  
Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;  
Vu l'élection de Monsieur Emmanuel BLANCHARD en qualité de directeur par le conseil de l'Institut en date du 19 novembre 2024 ;  
Vu la délibération du Conseil de l'Institut en date du 13 juin 2019, portant création du Diplôme sur le Renseignements et les Menaces globales ;  
Vu le règlement des études du Diplôme sur le Renseignements et les Menaces globales ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le jury de délibération pour le Diplôme sur le Renseignements et les Menaces globales de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, au titre de la promotion n° 6 pour l'année universitaire 2024-2025, est composé comme suit :

**Président du jury** : Monsieur Xavier Crettiez, professeur de science politique

**Membres du jury** :

Monsieur Sébastien-Yves Laurent, professeur des universités

Monsieur Romain Sèze, professionnel de la formation

**Article 2** : La Secrétaire Générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait Saint-Germain-en-Laye, le 11 septembre 2025

Emmanuel BLANCHARD

**Sciences Po**  
**Saint-Germain-en-Laye**  
**Le Directeur**  
Emmanuel Blanchard

Transmis au Rectorat le : 12 septembre 2025

Affichage et publication le : 12 septembre 2025